

Département du Puy de dôme



Commune de Verneugheol

Réunion ordinaire du 12 janvier 2015

Ordre du jour :

- ▶ Contrat Nathalie CHAMOUX
- ▶ Délibération réorganisation territoriale et regroupement des EPCI
- ▶ Délibération centre de gestion mission facultative accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude des agents
- ▶ Extension éclairage public
- ▶ Questions diverses

Présents :

Marc Bourrand	Stéphanie Devedeux	
Daniel Bouyon	Jean-Baptiste Legoueix	Jean-Louis Richin
Alexandra De rooij	Odette Legoy	Bernard Thomas
André Détiange	Isabelle Michon	Sarah Perrier

Début de la réunion : 20h00

Contrat Nathalie CHAMOUX

Reconduction du contrat concernant la garderie jusqu'à la fin de l'année scolaire

Mission facultative accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude des agents

Le conseil refuse d'adhérer à cette mission payante sans intérêt pour la commune

Eclairage public

De nombreuses propositions ont été faites par les vendeurs de lampadaires solaires. Si cette solution est moins coûteuse que celle proposée par le SIEG, avant de prendre une décision, il serait souhaitable de voir un fonctionnement sur place.

Divers

- **L'école de Coussat** a été entourée d'un grillage afin d'assurer la sécurité des enfants et éviter la divagation des chiens

Département du Puy de dôme



Commune de Verneugheol

- **Eglise** : le Conseil décide d'effectuer la couverture de la chapelle côté Vierge en ardoise arrondie d'Espagne
- **Salle des fêtes** : une conduite d'eau s'est coupée sous le bar ce qui cause un problème de chauffage. Contact est pris avec l'installateur
- **Une famille de deux enfants** s'installe à La Lignière ce qui enrichit l'école de Verneugheol et celle d'Herment d'un nouvel élève
- La commune doit avoir un référent **Ambroisie**. Ce sera Odette Legoy
- **Travaux du Bourg** : L'appel d'offre va être lancé
- **Le géomètre** vient le 20 janvier pour piqueter le chemin du Montely et le périmètre immédiat de la source
- **L'appartement de l'école de Verneugheol** va être libéré, une annonce va être passée pour une nouvelle location.
- **Conseil Communautaire du 16/12/2014 : délibération sur la réorganisation territoriale et le regroupement des EPCI**

"Le président présente à l'ensemble des membres du conseil les discussions en cours des différents groupes de travail sur le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, ainsi que celles tenues lors de la réunion de l'ensemble des Maires du Sioulet-Chavanon pour évoquer ce sujet.

Considérant qu'il est nécessaire de créer une intercommunalité suffisamment grande pour pouvoir peser dans la future grande région, considérant les enjeux communs existants entre les communautés de communes de Haute Combrailles, Pontgibaud Sioule et Volcans, Rochefort-Montagne, Sancy-Artense et Sioulet-Chavanon, territoires ruraux de moyenne montagne, situés à l'ouest de l'agglomération clermontoise, considérant qu'un certain nombre de services et de relations existent déjà entre ces territoires (services aux personnes, services de santé, réseau d'écoles et collèges, axes de circulation, politique d'accueil d'actifs, réseau agricoles, techniciens partagés, habitat, etc.).

Après discussion, le Conseil Communautaire propose que ces 5 territoires puissent se retrouver dans les discussions d'élaboration du nouveau SDCI et que les réflexions tirées de ce groupe de travail soient prises en compte par le Préfet pour déterminer les contours définitifs des futurs intercommunalités."

L'ensemble du conseil municipal adhère à cette démarche.